



Les Français et les CHR en zone rurale

Sondage Ifop pour **UMIH**

Mars 2018

N° 115355
Contacts Ifop :
Adeline Merceron / Marion Chasles-Parot
Département Opinion et Stratégies d'Entreprise
TÉL : 01 45 84 14 44
prenom.nom@ifop.com



UNION DES MÉTIERS ET DES INDUSTRIES DE L'HÔTELLERIE

1 | La méthodologie



Etude réalisée par l'Ifop pour UMIH

Echantillon	Méthodologie	Mode de recueil
 <p>Echantillon de 1012 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.</p>	 <p>La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de l'interviewé) après stratification par région et catégorie d'agglomération.</p>	 <p>Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing) du 20 au 21 mars 2018</p>

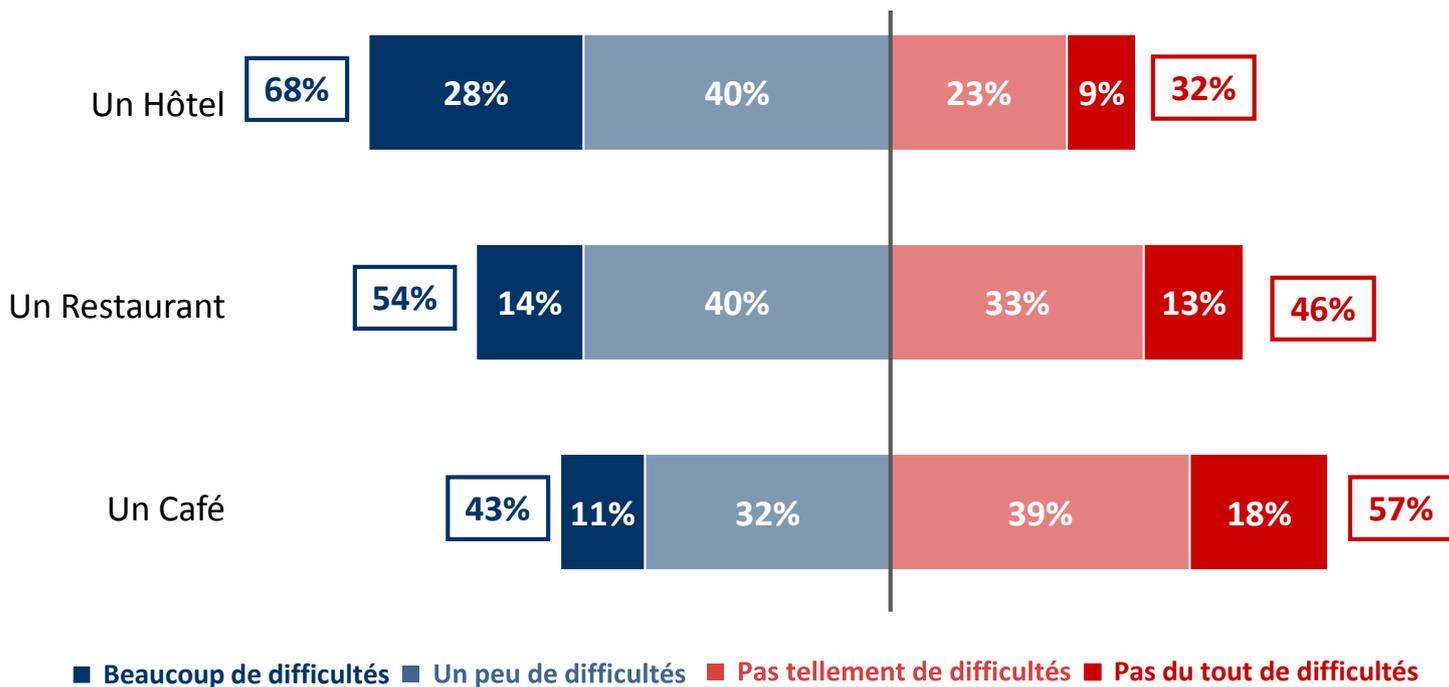
2 | Les résultats de l'étude



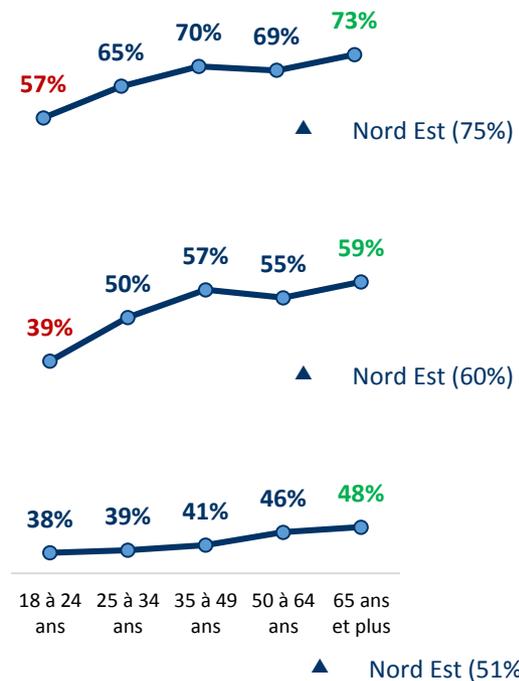
QUESTION : Lorsque vous êtes dans une commune située en zone rurale, diriez-vous que vous avez en général beaucoup, un peu, pas tellement, pas du tout de difficultés à trouver ... ?

Total
« Difficultés »

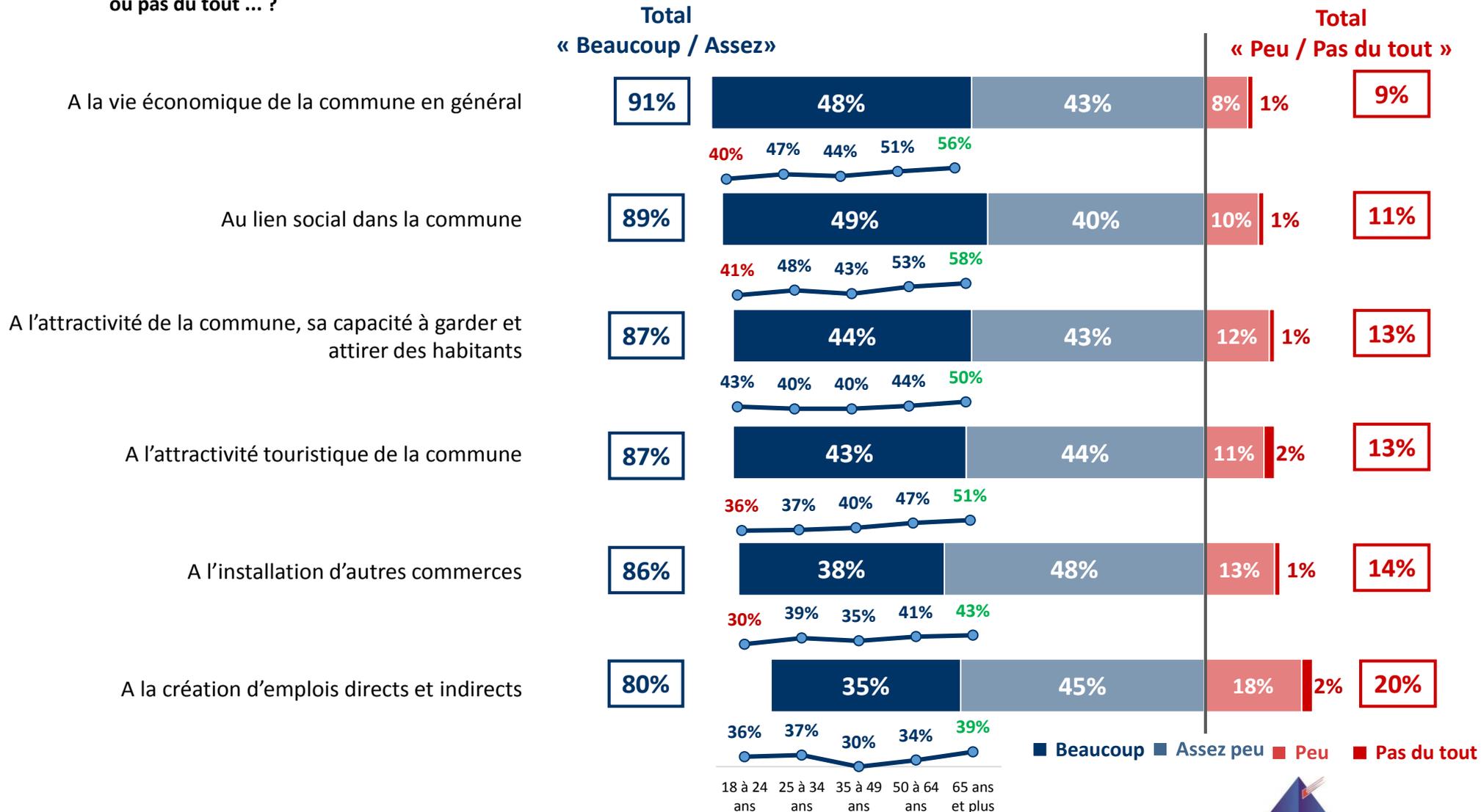
Total
« Pas de difficultés »



Focus « Difficultés »
selon l'âge et la région

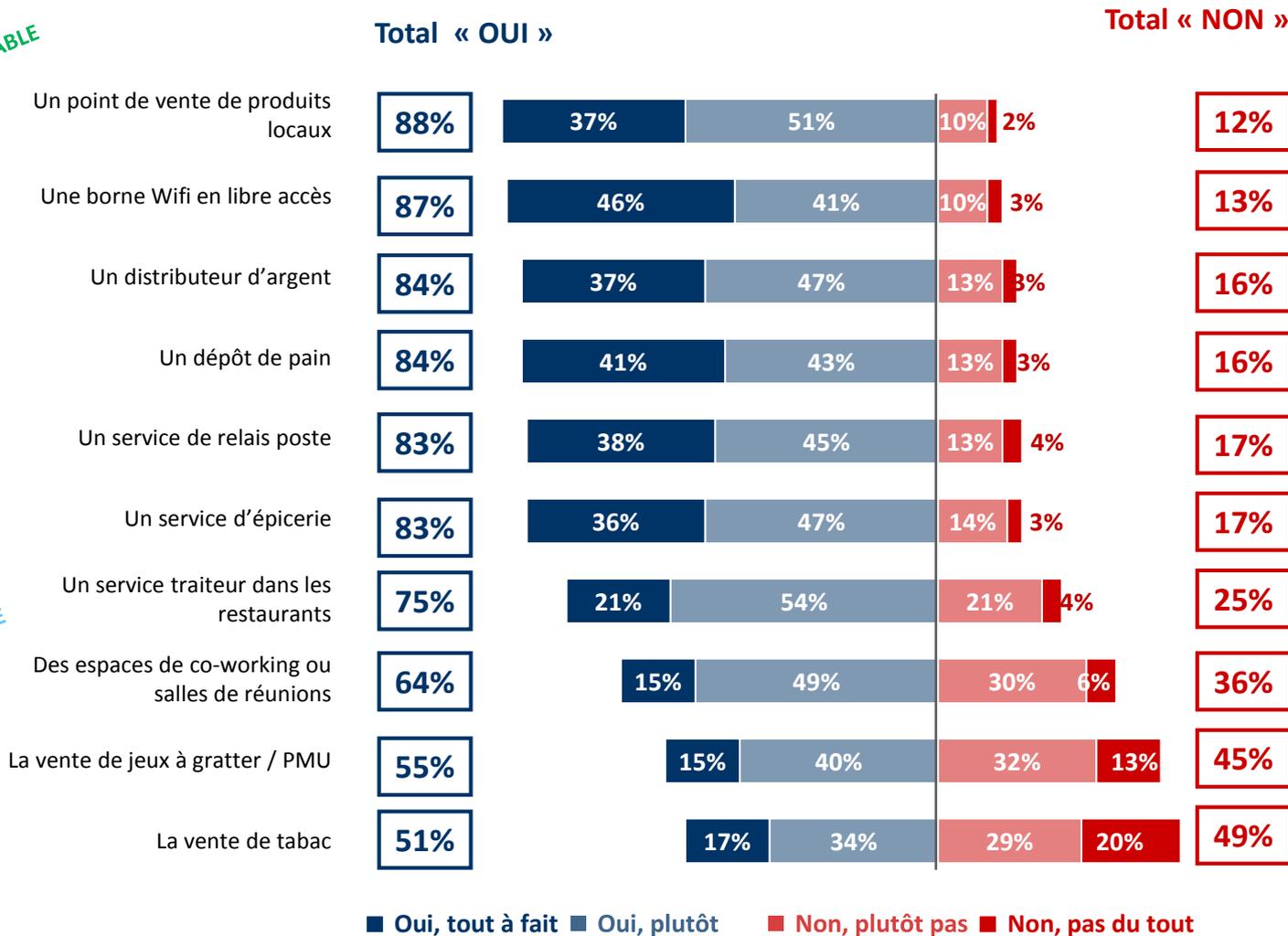
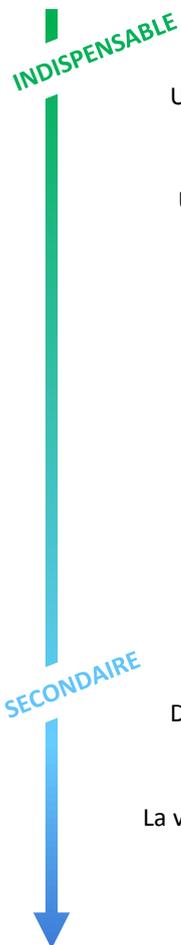


QUESTION : Diriez-vous que dans une commune rurale, la présence d'un établissement CHR (c'est-à-dire Café, Hôtel, Restaurant) contribue beaucoup, assez, peu ou pas du tout ... ?



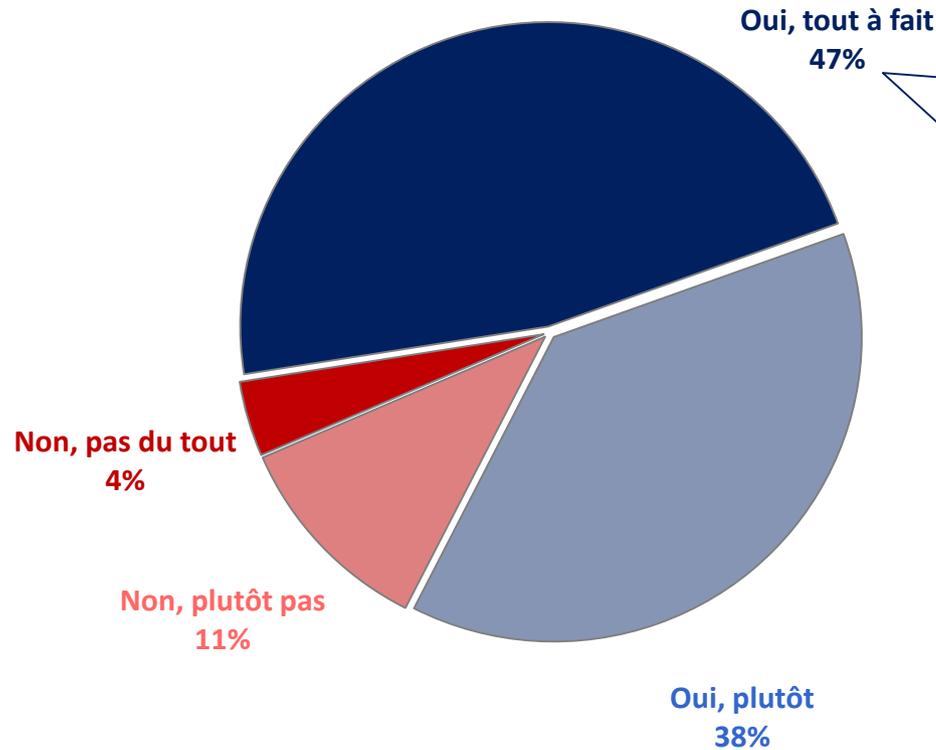
QUESTION : Les cafetiers, hôteliers, restaurateurs dans les zones rurales vont de plus en plus devoir proposer une offre multiservices annexe à leur activité principale pour pouvoir maintenir leur activité. Pour chacun d'eux diriez-vous que c'est un service que vous aimeriez trouver dans ces commerces Cafés, Hôtels, Restaurants ?

Focus « Tout à fait » selon la taille d'agglomération



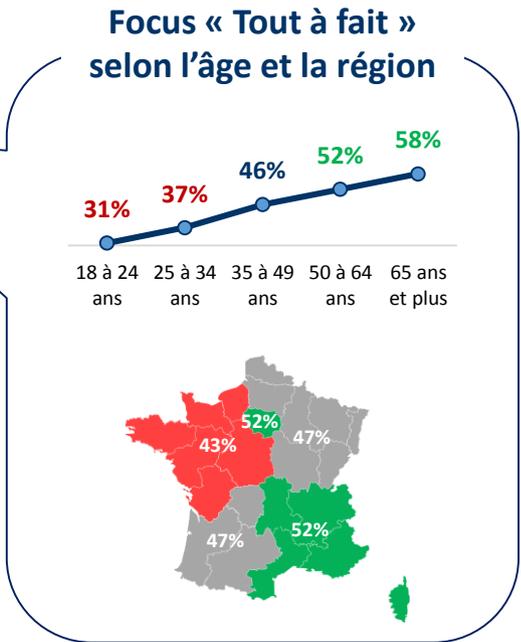
Commune rurale	Commune urbaine	Agglo. parisienne
33	38	41
41	46	53
36	36	39
34	43	40
33	39	43
33	37	37
18	22	21
10	16	17
18	15	13
19	16	17

QUESTION : Depuis juillet 2015, un arrêté ministériel interdit en dehors des agglomérations la présence sur la voie publique des pré-enseignes dérogatoires. Une pré-enseigne dérogatoire était un panneau de signalisation destiné aux touristes et aux personnes en déplacement qui indiquait la proximité notamment d'un café, hôtel, restaurant. Vous personnellement, diriez-vous qu'en milieu rural le retrait des pré-enseignes est un frein à l'activité économique des CHR (Cafés, Hôtels, Restaurants) ?

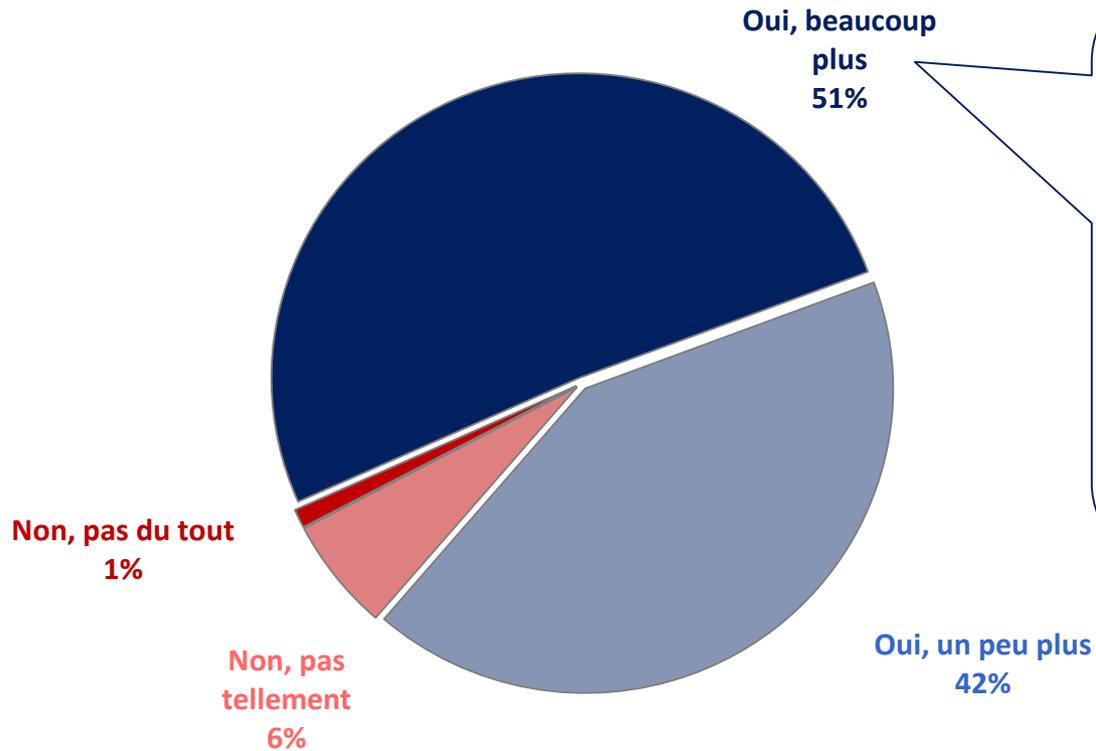


TOTAL NON
15%

TOTAL OUI
85%



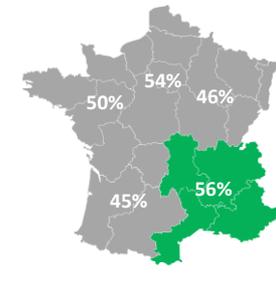
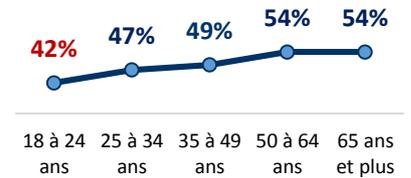
QUESTION : Selon vous, le Gouvernement / les pouvoirs publics devraient-ils accompagner davantage l'installation ou le maintien des Cafés, Hôtels, Restaurants dans les communes rurales ?



TOTAL NON
7%

TOTAL OUI
93%

Focus « Beaucoup plus » selon l'âge et la région



- ❖ **La contribution des cafés, hôtels et restaurants aux communes rurales est reconnue de manière quasi-unanime par les Français**, et notamment par les 65 ans et plus qui en sont systématiquement plus convaincus. Les personnes interrogées s'accordent en effet quasiment toutes sur l'idée que la présence d'un établissement CHR (Café, Hôtel, Restaurant) dans une commune rurale contribue à la vie économique de la commune en général (91%), au lien social dans la commune (89%), à l'attractivité de la commune - qu'il s'agisse de sa propension à garder ses habitants (87%) ou à attirer des touristes (87%) -, ainsi qu'à l'installation d'autres commerces (86%). L'impact sur la création d'emploi est également perçu par 80% des interviewés.
- ❖ **Pour autant, ces commerces ne semblent pas toujours faciles à trouver** : 68% des Français affirment avoir déjà eu des difficultés à trouver un hôtel (et notamment les 65 ans et plus, 73%), 54% un restaurant (59% des 65 ans et plus) et 43% un café (48% des 65 ans et plus).
- ❖ Et l'importance accordée à ces établissements de croître à mesure qu'ils proposeront une offre multiservices annexe à leur activité principale. A ce sujet, **les Français encouragent tout particulièrement la présence de services leur facilitant les échanges** – borne wifi (87%), relais poste (83%) et distributeur d'argent (84%) – **ou les achats de biens de nécessité** – dépôt de pain (84%), service d'épicerie (83%). **La possibilité de trouver des produits locaux dans les CHR est approuvée à même hauteur**, probablement car cela alimenterait l'attractivité touristique des communes rurales comme en témoigne le plus fort engouement des personnes résidant en agglomération parisienne sur cet item. Comparativement, la vente de produits plus accessoires comme le tabac (51%), les jeux à gratter (55%) ou la proposition d'espaces de co-working (64%) partagent davantage les interviewés, probablement car tous ne se sentent pas concernés.
- ❖ **Aux yeux des Français interrogés, il ne fait aucun doute que la suppression des pré-enseignes dérogatoires est un frein à l'activité économique des CHR** (85%), près de la moitié en étant même convaincus (47%) et notamment les 50 ans et plus (entre 52% et 58%). En conséquence de quoi, **ils partagent tous le sentiment que les pouvoirs publics devraient accompagner davantage l'installation ou le maintien de ces Cafés, Hôtels et Restaurants au sein des communes rurales** (93%).